



LEMERCIER Michel

20 ans

Né le 23 juillet 1939 à Igoville

Domicilié à Pont-de-l'Arche

Coupeur en chaussure

Célibataire

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord agrafe « Algérie »

1960



Fère aîné de trois sœurs, Michel Lemercier fait des études de métallurgie pour être chaudronnier au centre d'apprentissage de Pont-Saint-Pierre. Du 14 au 16 avril 1959, il participe aux opérations de sélection. Le 2 septembre, il est appelé à l'activité militaire. Il quitte son poste de coupeur en chaussures dans l'entreprise Quin pour rejoindre le centre d'instruction du 1^{er} régiment d'infanterie de marine. Le 26 novembre, dans le cadre du plan « Nemours VII », il est affecté à la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon du **9^e régiment d'infanterie de marine**. Le 13 janvier 1960, il embarque sur le *Ville d'Alger* depuis Marseille¹. Au sein de sa compagnie, il exerce la fonction d'infirmier.

Le 26 juin 1960, vers 17 h 30, près du poste de Dellys-Jardins où il est affecté, il assiste à un accrochage entre un taxi et un camion civil. Le chauffeur de taxi prend Michel Lemercier à témoin et lui demande de l'accompagner à bord de son véhicule. Une course poursuite s'engage. À 2 km au nord de Camp-du-Maréchal, le taxi double le camion et freine brusquement pour lui couper la route. Le camion bouscule le véhicule qui termine sa course contre un arbre. Le camion continue sa route sur Tizi-Ouzou².

Le 27 juin, le chauffeur du camion est arrêté par la gendarmerie et traduit en justice pour délit de fuite et non assistance à personne en danger.

À 18 heures, Michel Lemercier, victime de multiples contusions et traumatismes, est transporté à l'hôpital de Tizi-Ouzou. Souffrant de nombreuses fractures, il est évacué sur l'hôpital militaire Maillot d'Alger où il décède le 9 juillet 1960 à 15 h 15.

Le mardi 12 juillet, en présence de son père Denis Lemercier³, un hommage lui est rendu par ses frères d'armes au dépositaire d'El-Alia à Maison-Carré (Alger).

Le 19 novembre, ses obsèques religieuses sont célébrées en l'église Notre-Dame-des-Arts de Pont-de l'Arche. Plus de mille personnes ont assisté à son inhumation. Il repose au cimetière de Pont-de-l'Arche.

Inscrit sur le monument aux morts de Pont-de-l'Arche.

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 59-270-00261.

² *Idem*, rapport du chef du bataillon Thierry-Ming, commandant le 1/9^e RIMA, sur le décès du soldat de 2^e classe Michel Lemercier, 16 juillet 1960.

³ Article de presse.